



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Lundi 21 novembre 2011 – 14 h 00
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Interpellation

- de M. Hamza Fassi-Fihri adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les dispositifs de validation des compétences acquises sur le terrain et de reconnaissance des compétences acquises en formation

2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposés de M. Christos Doulkeridis, ministre-président, de M. Benoît Cerexhe et de M. Emir Kir, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives.
- Discussion et examen des tableaux *partim* pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Avis.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012
49 (2011-2012) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012
49 (2011-2012) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposés de M. Christos Doukeridis, ministre-président, de M. Benoît Cerexhe et de M. Emir Kir, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives.
- Discussion et examen des tableaux *partim* pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Avis.

4. Divers

Composition de la commission

Président : M. Vincent Lurquin.
Vice-présidentes : Mme Isabelle Molenberg, Mme Viviane Teitelbaum.

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Ahmed El Ktibi.
Ecolo : M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, M. Arnaud Pinxteren.
MR : Mme Jacqueline Rousseaux, Mme Viviane Teitelbaum.
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri, M. Bertin Mampaka Mankamba.
FDF : Mme Cécile Jodogne, Mme Isabelle Molenberg.

Membres suppléants :

PS : M. Mohamed Azzouzi, M. Jamal Ikazban, Mme Olivia P'tito, M. Eric Tomas.
Ecolo : M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Vincent Vanhalewyn.
MR : M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans.
cdH : Mme Danielle Caron, M. Ahmed El Khannouss, M. Pierre Migisha.
FDF : Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).